

Conseil scientifique du CNRS des 5-6 novembre 2015

Compte rendu des élus du conseil

Rappel de la composition du conseil scientifique

<http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.php?inst=116>

Résumé

- Suite au départ d'un membre élu (promotion), le conseil élit un nouveau membre, son nouveau secrétaire scientifique et complète son bureau
- Présentation scientifique sur l'énergie
- Présentation de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)
- Discussions sur AVIESAN (Alliance pour les sciences de la vie et de la santé) ; sur les SATT et la valorisation en général
- Projets d'arrêtés relatifs aux missions nationales de l'INSU et de l'IN2P3 et conséquence de la modification du décret du 24 novembre 1982 sur la durée des unités de recherche
- Bilan des recrutements chercheurs 2015, campagne 2016 et budget 2016
- Actualité : loi numérique, nominations au CNRS, colloque en Chimie
- Discussion avec le directeur général délégué à la science : politique de site, financement, rôle du DU
- Recommandation adoptée au sujet des nominations aux postes de direction concernant les affaires scientifiques

Vie du Conseil

-Dimitri Peaucelle (CR INSIS) est passé DR et quitte le CS. Deux candidatures sont présentées. Anne-Magali Seydoux-Guillaume (CR INSU) est élue à la majorité simple.

-Concernant la suite du mandat : Corinne Bonnet (PU INSHS), seule candidate, rejoint le bureau (élue à l'unanimité), Alexandre Zimmer (MCF INC), seul candidat, est élu secrétaire scientifique ; enfin, pour remplacer D. Peaucelle en tant que membre invité représentant le CS au Conseil scientifique de l'INSIS, s'est proposée Valérie Berthé, peut-être en alternance avec Sylvain Allano.

Présentation scientifique : Le rôle de la recherche dans la transformation du système énergétique par Sébastien Candel (invité par le groupe de travail sur l'énergie)

-Exposé se voulant très pédagogique et pointu sur le thème de l'énergie. Les travaux d'un groupe de travail - très masculin - de l'Académie des Sciences avec son équivalent allemand sont présentés. Une déclaration commune franco-allemande a ainsi été faite à la presse le 10 juillet 2015.

-Echange avec les membres du CS sur la question des chiffrages et des estimations – pas toujours évidents ; de la question du stockage de l'énergie à prendre en compte dans les décisions ; du rôle des SHS dans ces grands défis – un peu réduit à la difficulté de communication du message scientifique et à la demande faite de faire passer le message que la science ne va pas faire de miracles. Il est demandé comment le CS peut aider : bâtir des actions comme *Energy Systems for the Future* en Allemagne, développer le lien entre les académies et les laboratoires, les alliances, et favoriser les interactions interdisciplinaires au CNRS.

Présentation de l'Institut écologie et environnement par Stéphanie Thiébault

-Un institut encore récent couvrant les sciences de l'Homme, de la Terre et de la Vie, pluri- et interdisciplinaire. La force de l'INEE réside dans ses activités mondiales dans bon nombre de disciplines, disciplines de terrain et d'observation. L'institut travaille fortement sur les concepts et dépend des outils de modélisation. Un focus fort est fait sur l'expérimentation, avec l'exemple du réseau des zones ateliers parmi d'autres dispositifs, ou encore de la politique de site renforcée outre-mer (Guyane, Moorea, La Réunion, Antarctique, îles Eparses).

-Parmi les faits et thèmes marquants de 2015 on note l'écologie de la santé, "l'année de la mangrove", la convergence des programmes internationaux sur les changements globaux (Future Earth 2015), un ouvrage collectif qui va sortir en marge de la COP21.

-Echange avec les membres du CS. Concernant les perspectives est mentionnée l'évolution rapide des outils : comment par exemple reconnaître un arbre sur pied par un code-barres. Le terme SHS n'est plus trop le terme utilisé car « tout le monde en fait en réalité » ; on va vers une vision « d'écologie globale » encore discutée. Concernant les échecs, est regretté le retard sur le biomimétisme. A noter encore que les priorités thématiques sont prises par les DAS réunis en séminaires 3 fois 3 jours par an, combiné à une remontée de mots-clés de la communauté (« sciences participatives scientifiques », l'année 2016 sera ainsi l'année des paysages).

Discussion sur l'alliance AVIESAN Présentation : Catherine Jessus

-Après un historique de l'alliance, conçue au départ comme pouvant devenir un institut unique de biologie du vivant confié à l'Inserm, sont détaillés son organisation et son fonctionnement concret (ses différents « cercles » exécutifs et en particulier l'existence de dix instituts thématiques multi-organismes ITMO, calqués sur les instituts thématiques IT de l'Inserm, avec souvent les mêmes directeurs). AVIESAN répond aux sollicitations ministérielles (stratégie nationale de recherche, programmation ANR,

H2020, crises, etc.) tandis que beaucoup d'ITMO s'autosaisissent, font de la prospective ou organisent des colloques.

-Des points de vigilance sont avancés suite à la discussion avec les membres du CS : la confusion parfois sur les doublettes «IT/ITMO», la question de l'efficacité logistique (communication, locaux) très voire trop forte de l'alliance comparativement à d'autres, parce qu'elle repose sur son lien avec l'Inserm. Les sollicitations ministérielles presque uniquement sur le médical, ce qui peut alimenter une confusion biologie/santé. Parmi les suggestions proposées, on notera les présidences tournantes, des bureaux exécutifs plus larges, ou des groupes de travail non pérennes. Une étude comparative des alliances ainsi qu'une représentation des alliances sont enfin proposées dans le cadre du CS.

La valorisation au CNRS et son articulation avec les SATT (Sociétés d'accélération de transferts de technologies)

Présentation : Philippe Baptiste, Marie-Pierre Comets, Bernard Daugeras, Nicolas Castoldi

-Un préambule rappelle ce qu'est une SATT (Société d'accélération de transfert de technologie), société de droit privé et il est fait état des difficultés que cela implique en matière 1) de seuil de rentabilité et 2) de financement d'innovations de rupture en amont. Le nouveau DG à la valorisation du CNRS, juriste, espère « sortir des ornières juridico-administratives » en affirmant le lien avec la Science.

-S'en suit la présentation du plan d'action ; y figurent en bonne place le partenariat (élevé au rang de « socle »), des collaborations "gagnants-gagnants" entre chercheurs/ingénieurs et industriels, la prématuration de rupture (testée à l'INP 2014, élargie à l'ensemble du CNRS en 2015, avec pour débiter 2 millions d'euros par an) ; un focus sur les réseaux nationaux de valorisation, la création d'entreprises, la valorisation des UMI ou encore des outils qui seront renforcés.

-Enfin suite au témoignage de Bernard Daugeras, « physicien des particules devenu investisseur », les échanges avec les membres du CS portent en particulier sur la valorisation en SHS : la valeur/rentabilité de la culture est complètement invisible au détriment de l'innovation technologique. Est aussi abordée la possibilité de fonds d'amorçage pour créer une entreprise, avec le risque d'empiéter sur la recherche libre ? Au cours du débat, il est fait état par la direction du fait que l'argent ne viendra pas de l'organisme (sont mentionnés la BPI, les partenaires privés).

Budgets et recrutement

Budget 2016 (point d'information) Présentation : Christophe Coudroy, Jean-Marc Oléron

-Stabilité de la masse salariale (perte de 3 millions d'euros soit 0,1%), 300 postes chercheurs et au moins 300 postes IT pour 2016 : on peut convenir que cela traduit "d'une certaine priorité politique". Ils espèrent conserver ce niveau en 2017. A noter qu'un changement de principe comptable complique la comparaison avec les années précédentes (cf. Gestion Budgétaire et Comptable Publique).

Recrutement 2016 Présentation : Philippe Baptiste, Christophe Coudroy, Pierre Coural

-Stabilité des permanents entre fin 2014 et fin 2015 (-50 sur 24 000 ETPT) et stabilité sur le prévisionnel 2016, avec la poursuite de la transformation de postes CDD en postes de fonctionnaires (de 24 155 exactement prévision 2015 à 24 343 BP 2016) ; à noter que la moitié est prise sur les CDD en ressources propres et l'autre moitié sur subvention d'État. Le nombre de non permanents apparaît stabilisé autour de 1200. **IT** : au moins 300 entrées prévues en 2016 (arbitrage vers mars) – attention, cela n'inclut pas seulement les concours, mais toutes les entrées. Concernant les départs à la retraite prévus (224 C, 287 IT), les concours seront au-delà ("au-delà du 1 pour 1" C et IT). On notera ainsi la volonté d'éviter que le creux démographique conduise à une perte de chances pour les candidats, de limiter le taux de pression.

Recrutements 2016											
Instituts	IN2P3	INC	INEE	INP	INS2I	INSB	INSHS	INSIS	INSMI	INSU	TOTAL
Rappel 2015	11	36	19	22	17	55	90	18	12	19	299
Concours 2016	10	36	16	27	21	67	64	23	17	19	300
Accueils en détachement			1				1			1	3
TOTAL	10	36	17	27	21	67	65	23	17	20	303

Vote sur le tableau chercheurs par instituts 2016 : unanimité pour (*les baisses dans certains instituts s'expliquent par une baisse du nombre de départs, notamment en retraite ; dans chaque institut, on fait plus que compenser les départs*).

Répartition des moyens financiers et humains entre les instituts, les programmes interdisciplinaires et les services communs (avis du Conseil) Présentation : Christophe Coudroy, Pierre Coural, Jean-Marc Oléron

-Globale stabilité des subventions d'Etat à périmètre constant avec -0,1% ; stabilité de la masse salariale relevant de la subvention d'Etat ; augmentation de l'enveloppe des labos de 2,1 millions d'euros ; "reconduction à l'euro près" de la dotation déléguée aux laboratoires au 31 janvier.

-TGIR : leur dotation maintenue à 70,4 millions d'euros en 2016 ; à noter que 2 TGIR sortent du périmètre de l'action 13 du programme 172, même si le CNRS continue de gérer les fonds (ESRF et ILL disparaissent du budget initial du CNRS ; ces changements de périmètre n'aident pas à la lisibilité d'une présentation faite en fin de journée!)

-Autres FEI : -4% ; ce qui diminue : -12% sur valorisation, en réalité il y a plus de ressources propres donc on peut diminuer la subvention d'Etat ; -6% sur la communication (jeu budgétaire interannuel), -2% moyens informatiques communs (idem), etc.

Vote sur la proposition de budget 2016 (en fait sur la répartition...les budgets des instituts sont stables) : unanimité pour

Bilan de la campagne 2015 de recrutement des chercheurs : report des postes non pourvus sur d'autres disciplines
(listes complémentaires) (point d'information) Présentation : P. Baptiste, C. Coudroy, P. Coural

C. Coudroy présente également un bilan des recrutements de chercheurs en 2015. Parmi les données on note :

- le bon fonctionnement des listes complémentaires : 5 postes vacants (non pourvus à l'issue de l'admission) reportés sur les listes complémentaires de 5 autres concours et sur 20 désistements de lauréats, 19 réutilisés sur listes complémentaires permettant des remplacements. A propos des désistements, ils sont souvent observés au profit d'organismes étrangers voire nationaux (ex. Inserm).
- l'âge moyen des recrutés continue toujours d'augmenter pour les CR2 (32,65 ans en moyenne soit +2 mois/2014) mais recule légèrement pour les lauréats CR1 (-5 mois/2014)
- %femmes : le nombre de lauréates légèrement supérieur aux candidates pour les CR
- la part des étrangers est de 26% sur les CR2, 44% sur les CR1 (en hausse par rapport à 2014). A noter que c'est la nationalité qui est prise en compte et non le lieu de soutenance de la thèse.
- la pression moyenne au concours recule de 28,2 (2014) à 26 candidats par poste en moyenne en CR2, mais reste haute à 34,8 à l'INSMI et 32,4 en CID. La présentation est focalisée sur la diversité inter-instituts, les différences intra-instituts ne sont pas trop expliquées ni même mesurées.

A l'occasion de ce bilan, le CS rappelle sa recommandation de septembre visant à limiter le fléchage des postes, notamment lorsqu'il n'y a pas un grand vivier.

Q : périmètres des CID ?

R : encore le temps, décision en janvier, d'ici là faire remonter nos idées (DGDS)

Q : quid du maintien des recrutements 2015 avec l'annonce en CA de 20 millions d'euros d'économies la semaine dernière ?

R : le "secret" tient à la gestion de l'emploi en masse (en ETPT) et non seulement en flux de recrutements ; démonstration faite de la génération d'une centaine de postes CR2 (salaire chargé 80 000 euros) pour 300 reports de 4 mois (étrangers déménageant tardivement).

Eméritat des directeurs de recherche

Trois éméritats accordés sans débat particulier

Adoption de la synthèse des débats de la réunion des 24 et 25 septembre 2015 (vote du Conseil)

Vote : unanimité pour -3 abstentions (absents au CS de septembre).

Projets d'arrêtés relatifs aux missions nationales de l'INSU et de l'IN2P3 (avis du Conseil) Présentation : Nicolas Castoldi, Pascale Delecluse, Jacques Martino

-Il est rappelé en préambule les missions nationales de ces deux instituts (coordination avec le CEA et parole à l'international pour l'IN2P3, gestion d'équipements de transports et animation de politique de recherche inter-organismes pour l'INSU). Lors des échanges avec les membres du CS il est souligné le parallèle avec l'Inserm vis-à-vis d'AVIESAN : ces décrets permettraient au CNRS de faire ce que l'Inserm fait sur AVIESAN mais il ne l'a pas fait. Plus précisément, l'INSU va au-delà de ce que fait AVIESAN mais sans prendre tout le pouvoir.

-S'en suit la présentation des arrêtés par NC. Le vote est nécessaire car la réforme de 2009 sur le statut a omis d'abroger deux anciens décrets. Avis : unanimité favorable aux projets d'arrêtés.

Conséquence de la modification du décret du 24 novembre 1982 sur la durée des unités de recherche (point d'information)

Présentation : Nicolas Castoldi, Myriam Fadel

Il s'agit ici de la *quinquennialisation* des vagues de contractualisation. Un débat s'engage au sein du conseil sur la limitation des mandats de DU, à propos du manque de vocations selon les disciplines et du rôle du DU dans des UMR pléthoriques. La modification conduit à limiter les mandats de DU à deux mandats de 5 ans au maximum (contre 3 mandats de 4 ans précédemment).

Points d'actualité

-**Loi sur le numérique** (avec Renaud Fabre, par téléphone) : bonne tendance dans les réunions interministérielles depuis hier ; premiers retours de la consultation en ligne avec ce matin même, Matignon confirmant le "choix personnel" de Manuel Valls de retour sur 6 et 12 mois de durées d'embargo. Moins d'optimisme sur le *text and data mining*. Le livre blanc de la DIST est prêt en version zéro, en cours de relecture par les juristes du CNRS.

-**Nominations** : Anne Peyroche, ancienne directrice adjointe du cabinet de Thierry Mandon, ancienne membre des cabinets de Najat Vallaud-Belkacem et Geneviève Fioraso et biologiste au CEA est nommée directrice générale déléguée à la science en remplacement de Philippe Baptiste qui quitte le CNRS pour le privé (Total). Nicolas Castoldi, ancien directeur des affaires juridiques, est nommé délégué général à la valorisation. Suite à ces changements est engagée une discussion donnant lieu à recommandation (cf. ci-après).

-**Autorisation à concourir pour contribution notable à la recherche en vue d'un recrutement en qualité de directeur de**

recherche : le conseil demande que l'information soit placée sur le site du comité national et le site du concours pour information aux intéressés.

-Absentéisme au CS : le conseil mandate son président pour évoquer le sujet auprès des membres concernés.

-Colloque "émergence en Chimie" : message du président du CSI de l'INC relayé sur la tenue d'un colloque organisé le 19 mai 2016 conjointement par le CSI de l'INC et la direction de l'INC (est d'ores et déjà actée la volonté d'interventions interdisciplinaires y compris SHS) ; appel est fait au CS pour contribuer à sa construction via suggestions et recommandations.

Discussion avec Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science

-Proposition préliminaire d'avoir davantage recours au bureau pour les points organisationnels type renouvellement d'unités ou éméritats

-Politique de site : PB rappelle la nécessité d'"acteurs forts dans l'ESR", pas forcément mastodontes ni non plus mini-CNRS régionaux. Le bilan actuel est selon lui contrasté et suggère au conseil d'y travailler. D'accord pour un bilan mais pas pour en tirer des conclusions contraignantes.

-Financement des unités de recherche et des recrutements à l'avenir : stabilité globale des budgets, ce qui est un signe de soutien de l'Etat par les temps qui courent, il faut le signaler. Tabou à lever sur le nombre de labos (1000) à raboter ! Lors de l'échange avec les membres du CS, est posée la question de la prise en charge de l'entretien et de la maintenance à la fin des Equipex : clairement pas de ressources prévues à ce jour.

-Rôle du DU : corrélé au financement, là encore PB suggère au conseil un groupe de travail sur la valeur ajoutée du DU. Notre réponse : à relier au rôle de l'UMR comme modèle de la recherche française. Le conseil demande au préalable que lui soit fourni un document sur la distribution des UMR par effectifs, etc.

Adoption d'une recommandation au sujet des nominations aux postes de direction concernant les affaires scientifiques (vote du conseil : unanimité pour)

Le Conseil scientifique regrette que les nominations des nouveaux Directeur général délégué à la science et Délégué général à la valorisation se soient produites sans consultation du CS. Le conseil considère que, puisque son rôle consiste à conseiller le CNRS dans des décisions concernant la recherche et la politique scientifique, il devrait être consulté pour avis sur de telles nominations. Sans mettre en cause les prérogatives du Président du CNRS, le CS considère qu'un comité d'identification de candidatures devrait être systématiquement mis en place dans ces procédures de nomination, comme cela a été fait avec succès pour identifier certains des directeurs d'institut actuellement en fonction